

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MARS 2019

Lieu et heure d'ouverture de la séance : Bricon, 10h10.

Etaient présents : 33 adhérents présents, 7 ont donné leur pouvoir.

Le mot du Président :

« Nous voici donc arrivés 5 ans après. 5 ans après avoir réactivé une association créée en 1994, riche de près d'une vingtaine d'années d'activité. Nous étions 7 autour de cette table, le 26 avril 2014, pour redonner vie à Rail 52, et pour réfléchir à son avenir. Je remercie Claude, Président à l'époque, mais également David, Nathalie, Karime, Sébastien, et Jean-Claude, présents ce soir-là, et toujours parmi nous. Et j'y associe Nicolas, membre depuis l'origine de l'association, et également présent aujourd'hui.

Comment imaginions-nous l'association 5 ans plus tard ? Des gares, des petits trains, des grands trains, des visites, des photos, des expos, une notoriété départementale ... Globalement, les choses sont allées dans ce sens.

Si une bonne année a été nécessaire pour nous remettre à niveau administrativement, la suite a plutôt donné pleine satisfaction. Le modélisme a participé à notre émergence, tout comme l'archéologie ferroviaire. Nous avons pris le rythme de deux visites publiques par an, en plus des visites du Viaduc de Chaumont lorsque celui-ci est accessible, et nous nous permettons même de sortir désormais du département. Le nombre de lignes que l'on préférerait voir ouvertes nous permet cependant d'avoir un large choix dans nos expéditions.

Nous avons réellement atteint notre rythme de croisière en 2016, avec des activités récurrentes chaque année (stands lors de foires ou de fêtes locales, visites, ...), mais également des nouveautés. C'est également en 2016 que nous avons lancé le projet de chemin de fer touristique, dans un premier temps imaginé sur la ligne Saint-Dizier > Doulevant-le-Château, dès lors que nous sommes rentrés dans le vif du sujet, nous avons très vite compris que la ligne Bricon – Veuxhailles était bien plus pertinente en tous points de vue. A ce moment-là nous ne savions pas encore qu'elle allait fermer entre Orges et Veuxhailles. C'est une décision regrettable pour le fret ferroviaire, mais une aubaine nous concernant. En effet, les conditions de circulation d'un train touristique sur une partie de ligne fermée, en l'occurrence Châteauvillain – Veuxhailles, sont bien plus accessibles financièrement que la circulation sur une partie de ligne ouverte, et permettent, une fois que l'activité est en place, une réelle autonomie vis-à-vis de la SNCF. Les contacts avec les élus des communes, des communautés de communes, des Départements et des Régions, puisque la ligne est à cheval entre Grand Est et Bourgogne – Franche Comté, ces contacts sont positifs et nous ont permis d'orienter notre projet en fonction des dynamiques locales. Le futur Parc National est un atout indéniable, ce qui ne nous empêche pas de garder notre indépendance.

Beaucoup de réunions depuis deux ans, parfois la lassitude apparaît, mais il y a des périodes calmes et d'autres, plus actives, dans lesquelles les avancées obtenues remontent le moral des troupes. Ce n'est pas une course contre la montre, mais une course d'endurance, pas toujours intense, mais c'est

dans ces moments-là qu'il est important d'avoir de la ressource. Malgré quelques moments de doute, regardons dans le rétroviseur, et constatons ce que nous avons construit depuis 2016, il y a encore énormément à faire certes, mais plus le temps passera, plus les choses seront concrètes.

Un mot sur la section modélisme, qui est une nouveauté 2019 et qui vient à peine de voir le jour, mais qui est en pleine effervescence. Notre local à la Maison des Associations à Chaumont est un bon outil pour se faire connaître davantage, et l'exposition qui y a eu lieu la semaine dernière a connu un succès retentissant. Je tiens à remercier Claude Ansel pour son dévouement, ainsi que David Meyer. A mon sens, le modélisme, tout ce qu'il représente, ainsi que son rôle social, sont un argument supplémentaire pour construire un bâtiment multifonctions à Châteauvillain.

D'une manière plus générale, ces 5 années passées ensemble, où, partis à 7, nous sommes désormais 92 adhérents, nous ont permis de faire connaissance, car eh oui, pour la plupart, nous ne nous connaissions pas auparavant, et, malgré nos différences de sensibilités, de points de vue, parfois des débats animés, nous avons toujours su garder l'écoute les uns envers les autres, et, comme le dialogue est sain, nous nous sommes toujours entendus. Parfois les souhaits des uns ne recueillent pas la majorité, il faut l'accepter, cela arrive à tout le monde, moi le premier. Chacun doit prendre sur soi la décision collective, ce n'est pas toujours facile, mais globalement, et ce sera également un sentiment personnel, j'ai eu la bonne surprise de rencontrer des gens ouverts, et d'une grande générosité. Il est important également de pouvoir compter les uns sur les autres, et de pouvoir mutuellement se faire confiance ; c'est la clé d'un travail collectif fructueux. De cette manière, nous allons continuer à nous développer, avec encore des nouveautés à venir en 2019, et Rail 52 n'en doutons pas, prendra encore de l'importance ces prochaines années dans le paysage associatif local. Il est évident que nous devons en permanence nous remettre en question en tant qu'individus comme en tant que groupe, mais sans mauvais jeu de mots, il semble que nous soyons sur la voie de la réussite. »

Rapport moral :

➔ Activités 2018

- De mars à juin 2018 : récupération d'éléments de la ligne Saint-Dizier <> Doulevant-le-Château pour sauvegarde et réutilisation ultérieure (traverses, aiguillages), achetées pour la somme de 12 000 €, réunie par levée de fonds, à la société luxembourgeoise FERRO-TECH, en charge du chantier de démontage de la ligne ;
- Le 7 avril 2018 : Assemblée Générale suivie d'une visite improvisée de la ligne de Châteauvillain à Veuxhaullès-sur-Aube ;
- Le 5 mai 2018 : visite-découverte de la ligne Châtillon-sur-Seine <> Poinson - Beneuvre ;
- Le 6 juin 2018 : tenue d'un stand à la foire de la Saint-Jean organisée au Fort de la Pointe, près de Langres, par l'association Vivre et Entreprendre en Haute-Marne ;
- Le 22 juillet 2018 : tenue d'un stand au vide-grenier de Vignory ;
- Le 12 Août 2018 : tenue d'un stand à la Fête des Moissons, à Dommartin-le-Saint-Père, organisée par l'association Echo Village de la Blaise ;

- le 8 septembre 2018 : visite-découverte de la ligne Sézanne <> Vitry-le-François ;
- le 15 septembre 2018 : tenue d'un stand à la journée Portes Ouvertes des Ateliers SNCF de Chalindrey ;
- le 13 octobre 2018 : organisation du deuxième Loto-Rail 52, à la Salle des Fêtes de Châteauvillain.

Le rapport moral est validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par M. Christophe Fèvre, Trésorier de l'association.

Le bilan de l'année 2018 présente des chiffres assez élevés par rapport aux autres années, du fait de l'achat des aiguillages et des traverses de la ligne Saint-Dizier <> Doulevant-le-Château.

Les recettes 2018 s'élèvent à 17 367,80 €. Les dépenses s'élèvent quant à elles à 15 829,91 €, dont 12 000 € pour l'achat des traverses et des aiguillages (financés par 10 000 € de dons et 2 000 € sur fonds propres).

Le résultat 2018 est donc positif de 1537,89 €. Depuis maintenant trois ans, il n'y a plus de déficit en fin d'exercice.

Selon la convention établie entre RAIL 52 et M. Christophe Henry, notre association lui remboursera 200 € pour l'exercice 2017.

Côté trésorerie, au 31/12/2018, le solde de banque au Crédit Mutuel est positif de 5617,25 €. À cela, il faut ajouter le solde de la caisse de 230 €. Le solde total de trésorerie au dernier jour de l'exercice 2018 est donc de 5847,25 €.

Le Trésorier précise que le Conseil Départemental de Haute-Marne nous a octroyé une subvention de 200 € fin 2018, mais que celle-ci sera encaissée en 2019, elle n'apparaît donc pas dans les comptes.

Comme pour 2017, Christophe Henry fait le point sur les kilomètres effectués par les membres, ainsi que les heures de bénévolat que totalisent l'ensemble des adhérents sur l'année. En 2018, les membres ont donc effectué plus de 18 000 kilomètres, soit 10 000 kilomètres de plus qu'en 2017. Cela est essentiellement dû aux allers-retours effectués pour charger les traverses depuis divers sites (Louvemont, Humbécourt, Wassy, Montreuil-sur-Blaise, Courcelles-sur-Blaise, ...) et les rassembler à Voillecomte, chez Gérard et Françoise Maizières. En temps consacré, environ 1 350 heures de bénévolat ont été cumulées en 2018, ce qui représente près du double des heures de bénévolat de l'année 2017.

Le rapport financier est validé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Le Trésorier expose ensuite le budget 2019 qui est de 7 600 €. 2 925 € sont notamment prévus pour les dépenses liées au projet de Chemin de Fer touristique, et 400 € pour les achats qu'effectuera la section modélisme.

Une discussion s'ouvrira dans les questions diverses au sujet de la cotisation à l'UNECTO.

Il est procédé au vote. Avec 36 voix pour, 3 abstentions et 1 contre, le budget 2019 est adopté par l'Assemblée Générale.

Projets 2019 :

➔ Visites-découverte :

- La visite du printemps se tiendra le samedi 25 mai ; nous nous rendrons sur l'ancienne ligne de Vitrey – Vernois à Bourbonne-les-Bains. En raison de la faible longueur de la ligne, nous commencerons la visite en gare de Culmont – Chalindrey :

- Date à déterminer en automne : visite de la ligne Brienne – Sorcy entre Joinville et Gondrecourt-le-Château ;

➔ Autres événements :

- Le 15 et 16 juin 2019 : participation à la journée Foire de la Saint-Jean à Poulangy (52) : cette manifestation sur deux jours est organisée par l'association Vivre et Entreprendre en Haute-Marne. Nous avons participé à la première édition l'année dernière ; cette année l'organisation se veut plus ambitieuse. Nous avons accepté de participer à la logistique du site pour la journée du samedi. En conséquence nous aurons besoin d'une grosse dizaine de bénévoles pour tenir à la fois notre stand , et les différents postes nécessaires à la bonne tenue de la foire (buvette, caisse centrale, parking, ...), en échange de quoi une partie de la recette de la buvette nous sera attribuée. C'est donc un événement important pour l'association, qui sera gourmand en bénévoles ;

- Vraisemblablement le Vide-grenier à Vignory (52), dont la date n'est pas encore établie ;

- Le 12 octobre 2019 : LOTO-RAIL 52 à la salle des Fêtes de Châteauvillain (52) ;

- Le 13 octobre 2019 : Expo-Bourse multimodélisme à la Salle des Fête de Chateauvillain (52). Là encore ce week-end chargé sera gourmand en bénévoles, un appel est donc lancé pour que nous soyons le plus nombreux possible sur ces deux jours.

➔ Section modélisme :

Christophe Henry donne la parole à Claude Ansel, nommé responsable de la Section Modélisme.

Ce dernier explique le cheminement qui a permis la création de la section, depuis la décision prise à l'Assemblée Générale 2018 jusqu'à présent. La recherche d'un local dans le secteur de Chaumont a permis de trouver une salle idéalement placée, et dans un excellent état, bien qu'un peu petite, à la Maison des Associations à Chaumont même, pour un loyer très abordable.

Les premières permanences se sont tenues en début d'année et, sauf exceptions, auront lieu tous les samedis après-midi.

David Meyer a joué également un rôle dans la création de la section. Il prend désormais en charge la partie communication, avec notamment la création d'une page Facebook dédiée à la section modélisme.

L'installation s'est faite dans l'enthousiasme et la bonne humeur, la mise en place de l'activité a été rapide. Ce mois-ci une exposition a eu lieu au rez-de-chaussée de la Maison des Associations, pour célébrer la venue de Rail 52 dans l'établissement. Durant une semaine (du 11 au 16 mars) le public a pu voir un réseau animé et faire connaissance avec Rail 52. Cette exposition a été un succès, ce qui pourra amener à la reconduire.

La Section Modélisme a d'ores et déjà deux projets. Le premier est de construire un réseau en six modules, pour permettre aux jeunes et aux nouveaux modélistes de se faire la main, et de pouvoir faire rouler les trains rapidement, car c'est aussi l'un des objectifs de la construction d'un réseau. Celui-ci pourra donc servir dans les expositions avant la fin de l'année. Ensuite viendra un projet à plus long terme, celui de la reproduction en HO de la ligne Bricon – Veuxhailles, de manière à donner un écho modélistique aux activités du train touristique. Cette reproduction ne sera pas exhaustive, mais reprendra les points remarquables de la ligne.

En attendant, plusieurs personnes encadrent les séances et de nouveaux adhérents sont en passe de nous rejoindre.

Une exposition est prévue le week-end des 8 et 9 juin à Badonviller, où Thomas Bossonnet, nouvel adhérent, expose pour Rail 52.

→ Médiathèque associative :

En même temps que la décision de créer une Section Modélisme, à l'Assemblée Générale 2018, la décision a été prise de créer une médiathèque associative. L'idée était de la loger au même endroit que la Section Modélisme. L'année 2018 a permis de collecter un certain nombre de livres et de supports électroniques ; ceux-ci sont rassemblés et en partie répertoriés. Néanmoins, compte tenu de la surface disponible au local de la Maison des Associations, il n'est pas possible de mettre en place la médiathèque pour le moment. Celle-ci est cependant toujours d'actualité.

→ Le train touristique :

Une mise à jour est effectuée sur le projet de Chemin de Fer touristique ;

Christophe Henry remercie tout d'abord Monsieur le Maire de Veuxhailles-sur-Aube de sa présence, et indique qu'une mise à disposition du bâtiment des voyageurs, suite à l'achat par la commune et sa volonté de valoriser à la fois le patrimoine bâti, et notre activité, est sur le point de se concrétiser. En effet, un Conseil Municipal le 4 avril doit permettre de statuer sur la mise en place d'une convention entre les deux parties, ce qui sera la première étape concrète dans la réalisation du projet phare de l'association.

Il faudra, dans un premier temps, procéder au nettoyage du site, dont le bâtiment principal est en bon état mais a été transformé en logement. A terme, il faudra donc remettre les ouvertures dans leur état d'origine, réaménager le rez-de-chaussée, remplacer l'enduit en ciment par un enduit à la

chaux, et trouver un mobilier adapté. Par ailleurs, le quai faisant partie de l'ensemble mis à disposition, il sera également mis en valeur.

Lorsqu'il sera temps, un point sera fait sur les travaux nécessaires à réaliser.

De l'autre côté de la ligne, à Châteauvillain, la Mairie prévoit de nous vendre une partie du terrain des Ateliers Municipaux, qui n'est autre que l'ancienne cour marchandise, le long de la ligne. Ce terrain nous permettra d'établir des voies de garage ainsi qu'un bâtiment d'entretien du matériel roulant, qui sera également un lieu d'accueil du public, et le futur logement du club de modélisme et de la médiathèque associative. Un site polyvalent donc, à proximité de l'ancien site le Chameau, où sont hébergées un certain nombre d'activités culturelles et artisanales. Cette synergie profitera donc à tous les acteurs présents.

Concernant la ligne en elle-même, il faut qu'une convention de transfert de gestion soit mise en place entre SNCF Réseau et une (ou plusieurs compte-tenu du fait que la ligne se trouve à cheval sur deux territoires) collectivité(s). Une convention d'exploitation sera ensuite établie entre la (les) collectivité(s) et Rail 52, qui aura à ce moment-là la gestion de la ligne. Cependant avant d'arriver à cette étape, un gros travail est nécessaires avec les élus, pour les convaincre d'être partie prenante davantage que ce qui leur avait été annoncé au départ.

Christophe Henry et Christophe Fèvre annoncent le nom qui a été choisi pour le train.

Après plusieurs réunions et de nombreuses propositions, le Conseil d'Administration a choisi un nom qui évoque à la fois les deux territoires, ainsi que leur histoire, et qui est lié au patrimoine industriel. Ce sera donc « Le Train des Forges entre Champagne et Bourgogne ». Ce nom permet également une localisation géographique rapide avec des noms renommés dans le monde entier, ainsi que la possibilité de le raccourcir facilement en « Train des Forges » pour un usage plus familier et/ou local.

Il était important de choisir un nom car il sera évidemment un pilier du plan de communication que nous allons devoir échafauder pour vendre le projet, et également réussir notre campagne de mécénat. Pour rappel, le montant des investissements à réaliser tourne autour de 700 000 €.

A ce sujet il est décidé, malgré le vote du budget, que toute dépense supérieure à 700 € concernant le projet de train touristique, serait soumise à approbation du Conseil d'Administration.

Cotisations 2019 :

Depuis 2014 (et même avant), le montant des cotisations est resté à 10 €. Cette somme symboliquement basse permet un accès aux personnes modestes à l'adhésion. Cependant, du fait du niveau d'ambition de nos projets et activités, un certain nombre d'adhérents ne verraient pas d'un mauvais œil une légère augmentation des tarifs.

D'autres souhaiteraient maintenir le niveau actuel.

Une autre problématique se pose, celle des adhésions pour les familles, car il n'existe pas de tarif spécifique. Le montant « couple » (15 €), et celui « Mineur / Etudiant » (5 €) semblait jusqu'à présent satisfaisants. Il est proposé de transformer le tarif « couple » en tarif « famille », ou « couple et famille ».

Après des discussions, il est décidé de procéder à un vote pour modifier les montants des cotisations :

- Membre actif : de 10 à 12 € ;
- Membre bienfaiteur : de 10 € minimum à 12 € minimum ;
- Tarif couple (15 €) transformé en tarif couple et famille à 17 € ;
- Tarif mineur / étudiant : de 5 à 6 € ;
- Personne morale : de 20 à 22 €.

Avec 35 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, la nouvelle tarification est adoptée.

Questions diverses

- Claude Roze demande quelle somme totale a été consacrée, depuis 2014, à l'UNECTO, cotisations et frais de Congrès compris, en contrepartie de quoi quels services ont été rendus.

Christophe Henry fait le point :

- 2014 : 0 € de cotisation, 0 € pour le Congrès ;
- 2015 : 396 € de cotisation, 280 € pour le Congrès ;
- 2016 : 180 € de cotisation, 0 € pour le Congrès ;
- 2017 : 366 € de cotisation, 737,94 € pour le Congrès (dont 257,94 € de frais kilométriques) ;
- 2018 : 366 € de cotisation, 0 € pour le Congrès ;

Ce qui donne un total de 1308 € de cotisation et 1017,94 € de frais engagés par l'association pour le Congrès, et ce sur 5 ans. Soit tout compris, un total de 2325,94 € soit 465,19 € par an en moyenne consacrés à l'UNECTO.

En contrepartie, nous avons pu accéder à une partie des services de l'UNECTO, notamment dans le conseil. Nous avons pu accéder au Congrès de l'UNECTO (dont trois sur cinq n'ont pas été financés par l'association mais par les participants au Congrès). L'adhésion à l'UNECTO nous apporte en outre une crédibilité vis-à-vis de la SNCF, et permet de prendre un certain nombre de contacts lors de Congrès.

Par ailleurs, les services disponibles, qui n'ont pas été utilisés jusqu'à présent sont : l'accès à un tarif préférentiel pour l'assurance du Train Touristique, l'accès à la convention entre l'UNECTO et la SNCF pour la mise à disposition de matériel roulant, l'accès à la base de donnée PRUNE et à la bibliothèque technique, ainsi qu'un conseil juridique.

Certains membres estiment qu'au regard des services apportés, l'association a engagé trop de frais depuis 5 ans, particulièrement depuis 4 ans, alors que des sommes importantes sont à réunir dans le cadre des projets en cours. D'autres au contraire pensent qu'il s'agit d'un gage de sécurité et d'une vision d'avenir.

Même si tous s'accordent à dire qu'il est important de rester adhérents à l'UNECTO, une partie de l'Assemblée souhaiterait que les tarifs soient moins élevés.

L'Assemblée Générale demande à voter la validation du montant de la cotisation à l'UNECTO. Avec 16 voix pour, 20 voix contre et 4 abstentions, l'Assemblée Générale refuse de valider le montant de la cotisation et demande un tarif moins élevé.

Christophe Henry propose de demander une cotisation à tarif réduit (180 € au lieu de 360 €), mais prévient qu'il ne sera guère possible d'obtenir davantage. Il prévient également que cette réduction, si elle est accordée, ne sera valable que pour l'année 2019, et qu'il n'est pas dit que l'année prochaine, nous bénéficierons encore de cette réduction.

- Nathalie Henry demande des renseignements sur l'organisation de l'exploitation et les ambitions du Train des Forges : quel type de tarification, combien de visiteurs peut-on espérer, organisation d'une saison, maintenance du matériel roulant, habilitations, ...

Concernant la tarification, elle a été établie, avec un certain nombre d'autres données, dans le budget prévisionnel d'une année d'exploitation. Pour un aller simple entre Châteauvillain et Veuxhautes, le tarif est de 6 €. Pour un aller-retour (le produit qui sera le plus vendu), il sera de 10 €. Au regard de la tarification mise en place par les autres réseaux, un aller-retour Châteauvillain <> Veuxhautes (ou Veuxhautes <> Châteauvillain) à 10 € par personne est dans les standards, pour des kilométrages équivalents. Cette base nous sert de référence pour évaluer nos recettes sur un exercice, mais aussi pour connaître le nombre de voyageurs sur une année avec lequel nous serions à l'équilibre.

Pour un budget annuel de 35 000 € environ et moyennant les recettes supplémentaires ci-après indiquées, l'équilibre budgétaire serait atteint avec environ 3 000 voyageurs par an. Nous visons donc une fréquentation de 3 000 voyageurs par an. Après avoir consulté les réseaux évoluant dans des régions similaires à la nôtre en termes de démographie, de topographie, de situation géographique, et d'attrait touristique, il ressort que nous pourrions espérer plus du double de visiteurs sur une année. Fréquentation qui peut être significativement augmentée par la mise en place de structures comme le Parc National ou Animal Explora. Mais l'heure n'est pas à la fanfaronnade et il faut préférer une vision modeste des résultats, c'est pourquoi nous restons à une estimation basse de la fréquentation.

La saison s'organisera de la manière suivante, en trois types de circulations commerciales : les circulations régulières, une fois par semaine ou plus, en saison, c'est-à-dire du mois de mai au mois d'octobre, les circulations à thèmes, dont les dates ponctuelles sont définies à l'avance, qui peuvent aller jusqu'à une dizaine environ par an (trains de Pâques, Castel-Rétro, Fête du Rail, Journées du Patrimoine, trains du Père Noël, ...), et enfin les trains à la demande, à savoir des affrètements pour les scolaires, les entreprises, les événements privés, pour lesquels des devis seront établis au cas par cas ; les deux derniers types de circulations s'articuleront tout au long de l'année.

Concernant la maintenance et les habilitations, des normes sont établies et un référentiel technique produit par le STRMTG (Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés), organisme qui contrôlera la sécurité sur notre ligne, donnera les procédures à respecter en termes matériel roulant, mais aussi d'infrastructures. Concernant les habilitations, plusieurs postes seront clairement déterminés à la fois dans l'exploitation (conducteurs, chefs de trains, agents de manœuvre, gardiens de passage à niveau), mais aussi dans la maintenance du matériel roulant, de la voie, et aussi dans l'accueil du public. Des règlements, des formations et suivis de formations adéquats seront mis en place pour permettre d'avoir la certitude que le service rendu sera à la fois sécuritaire et qualitatif.

Election du Conseil d'Administration :

Administrateurs sortants : Christophe HENRY, Christophe FEVRE

Christophe Henry fait appel à candidature afin d'augmenter le nombre d'administrateurs. Pour rappel le nombre maximal prévu par les Statuts est de neuf, ce nombre n'a jamais été atteint.

Sont candidats : Christophe HENRY, Christophe FEVRE, Claude ANSEL, Jacques MEYER.

Christophe HENRY est élu à l'unanimité au Conseil d'Administration.

Christophe FEVRE est élu à l'unanimité au Conseil d'Administration.

Claude ANSEL est élu à l'unanimité au Conseil d'Administration.

Jacques MEYER est élu à l'unanimité au Conseil d'Administration.

Pour la première fois, 9 Administrateurs sont en poste : Christophe Henry, Christophe Fèvre, Claude Ansel, Claude Roze, David Meyer, Sébastien Foissey, Raphaël Naulot, Yann Landré et Jacques Meyer.

La séance se termine à 12h39.

Rédigé à Vignory le 29 mai 2019 par Christophe Henry (à partir des notes du Secrétaire de séance Raphaël Naulot)